

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
www.iriv.net - numéro 12 – Janvier 2008 – Différence



(c) Eve-Marie Halba, *Les insectes*, Paris, 2012

L'*iriv* vous présente ses meilleurs vœux pour 2008, année placée sous le signe de l'Europe. La France présidera l'Union européenne à partir du 1^{er} juillet.

Ce nouveau numéro invite à une réflexion sur la *différence*. La rive *éditoriale* souligne l'importance de la diversité. La rive *académique* propose de s'interroger sur les valeurs de la différence. La rive *spirituelle* réfléchit aux fondements de la différence. La rive *des invités* explore et témoigne de la différence et du handicap. La rive *de Belgique* livre un témoignage sur l'engagement des jeunes citoyens.

rives

- *rive éditoriale* Bénédicte Halba **Différence et diversité**
- *rive académique* Eve-Marie Halba **L'indifférence des différences**
- *rive spirituelle* Régis de Saint-Rémy **Bonnes et mauvaises différences**
- *rive des invités de janvier* Sylvie Thieblemont-Dollet et Jean-Marc Dollet
« Bénévolat » dans la différence
- *rive de Belgique* Olivier Gaillard **Bénévoles belges : des citoyens en action**

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>
contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Différence et diversité

Le 4 décembre 2007, la Commission européenne a lancé l'Année européenne 2008 du dialogue interculturel dont la devise est « ensemble dans la diversité ». Son ambition est de mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Union européenne, des Etats membres et de la société civile européenne. Sa vocation est de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, en insistant sur la richesse culturelle des 27 nations qui la composent et sur la participation civique active des citoyens européens. Cette initiative insiste sur la notion de diversité dans les médias, l'art et le patrimoine, le lieu de travail, le dialogue interreligieux, l'éducation et la jeunesse, la migration et l'intégration (1).

A Paris, la Cité des sciences a proposé une exposition intitulée « Tous pareils, tous différents ». Son postulat est le suivant : tous les hommes -quels que soient leur sexe, couleur de peau, taille, particularités visibles, appartiennent à la même famille, l'espèce humaine. Pourtant, chaque individu est unique et se distingue de ses semblables. Les caractères génétiques et la diversité culturelle expliquent ces différences (2).

La diversité a plusieurs facettes. On parle de « minorités visibles » en évoquant des groupes d'individus dont la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, le genre, l'âge, ou un handicap (physique ou mental) peuvent les isoler du reste de la société et constituer ainsi des obstacles à leur intégration. La différence peut susciter des craintes, des peurs instinctives. Confrontés à des règles ou des références nouvelles, des us et coutumes différents, les individus peuvent se replier sur ce qu'ils connaissent, leur communauté, leur famille.

L'association a toujours été un creuset de la diversité. Pour les bénévoles, l'une des motivations majeures est la rencontre de gens d'horizons variés –âge, sexe, nationalité, origine divers. Cette découverte et cette quête de différence sont au cœur de l'engagement bénévole. L'association est un lieu d'apprentissage, d'échanges de savoirs et de pratiques, de rencontres dans un même but, défendre un projet commun. Le bénévolat peut aussi être un vecteur d'intégration sociale, économique, pour des minorités ethniques, sociales, religieuses même si les freins observés dans la société ou l'entreprise se retrouvent dans l'association (linguistiques, culturels, économiques, sociaux). (4)

Pourquoi promouvoir la diversité ? Pour éviter de donner la fausse image d'une société homogène, composée d'individus semblables et interchangeables. La diversité est un gage de performance pour l'individu, l'entreprise et la société dans son ensemble. Les stratégies de diversité et d'égalité des chances ont été mises en œuvre dans les entreprises pour des raisons éthiques et juridiques. En effet, la législation européenne anti-discrimination est exigeante. Les motivations économiques ont également poussé à constituer un réservoir de talents plus diversifiés. Il faut répondre aux besoins futurs de recrutement face à une société européenne vieillissante, tout en améliorant l'image et la réputation des entreprises. Il est nécessaire d'innover et de renforcer ses avantages commerciaux auprès de nouveaux publics (3).

Intégrer la diversité, accepter la différence, ne va pas de soi. Il faut de la volonté, et beaucoup d'optimisme, pour vivre ensemble, travailler, construire l'avenir, avec un groupe composé d'individus venus d'horizons variés. Par delà les différences, et les divergences de points de vue, ce qui réunit une communauté par nature hétérogène est la volonté de défendre un même projet : l'engagement bénévole, civique ou associatif, traduit cette volonté de dépasser les contingences pour bâtir un avenir commun.

Tous pareils, tous différents, mais ensemble. Telle pourrait être une belle devise pour attaquer cette nouvelle année !

- (1) Site de l'Année européenne du dialogue interculturel (AEDI) www.dialogue2008.eu
- (2) Site de la Cité des sciences <http://www.cite-sciences.fr/>
- (3) Focus consultancy & Conference board, *Le cas commercial en faveur de la diversité Bonnes pratiques sur le lieu du travail*, Communautés européennes, Bruxelles, 2005
- (4) Halba (Bénédicte), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, De Boeck, Bruxelles, 2006.

Si vous souhaitez réagir à cet article : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Indifférence des différences

Le vocabulaire de la différence est très révélateur de la perception très contrastée de cette notion et de l'éventail des domaines balayés (mathématique, agriculture, philosophie, droit).

La différence est « un ensemble de caractères qui distingue un être ou une chose des autres » (1). En logique, c'est une qualité essentielle qui permet de différencier les espèces du même genre. En économie, elle caractérise l'écart entre deux grandeurs boursières (l'évaluation et le cours d'une valeur) ou deux sommes (commerce). L'arithmétique reprend cette idée d'écart entre deux quantités, pour désigner le résultat d'une soustraction.

L'indifférence est souvent amoureuse ou religieuse dans les emplois courants. La *liberté d'indifférence* philosophique caractérise celui qui peut se décider en l'absence de tout motif ou mobile. En économie, la *courbe* ou la *surface d'indifférence* désigne les degrés de satisfaction provoqués par combinaison de quantités différentes de deux mêmes produits. La linguistique appelle *position d'indifférence* celle des organes vocaux pendant le silence.

Différencier, discriminer, distinguer, sélectionner et trier révèlent les manières très spécifiques de marquer la différence. Le domaine des mathématiques prime dans **différencier** issu du latin *differre* « porter de côté et d'autre » puis « disperser ». Le *calcul différentiel*, fondé sur des différences infinitésimales, a permis d'affiner les études sur la vitesse et l'accélération.

Trier et sélectionner sont des termes d'agriculture. L'un et l'autre s'intéressent au fait d'améliorer les récoltes. **Trier** exprime l'idée de séparation sans destruction au sein d'un groupe hétérogène. **Sélectionner** au contraire vise la destruction des éléments qui ne concourraient pas à améliorer l'espèce. **Discriminer** est un terme utilisé initialement par les mathématiciens (2). Il s'est ensuite chargé d'une connotation négative à cause de l'expression *discrimination raciale* (3) qui est d'usage courant.

Distinguer est un verbe à part dans ces synonymes. La *distinction* est toujours positive, **distinguer** consiste à reconnaître par un trait une différence. Cette marque sépare l'élément remarquable du reste, il agrège cet être *distingué* (4). Au XVI^e siècle Bernard Palissy, crée un nouvel emploi du verbe **distinguer** celui de « percevoir par l'un de ses cinq sens ».

Les origines étymologiques révèlent de grandes disparités dans les voies empruntées par tous ces verbes. **Distinguer** est issu de *stingere* « piquer » qui a donné **éteint**, **instinct** et **stigmaté** (5). **Trier** viendrait de *tritare* « user en frottant » qui a généré **détritus**, **tribulation**, **triturer** (6). **Discriminer** est un dérivé de *crimen* qui signifie primitivement « crible » puis, par spécialisation juridique, « grief » (7). **Sélectionner** est tiré du verbe *legere* « choisir », « recueillir » comme l'anglais *select* (8).

Les concepts psychiatriques de différenciation et d'indifférenciation (9) abordent la différence sous un autre angle. La **différenciation** du moi se fait à partir de l'**indifférenciation** familiale fondatrice. Le sujet développe sa personnalité en fonction de son

niveau d'individualisation. Le processus est applicable au bénévole œuvrant au nom d'un projet associatif. L'évolution de son engagement dépendra de l'action collective mais aussi de ses actes personnels. Telle est la difficulté du bénévolat qui ne doit pas se dénaturer en personnalisant trop ses actions ou en leur donnant une dimension trop impersonnelle.

Pour les psychiatres, la différence offre deux profils cliniques opposés. Elle peut être vécue de l'intérieur comme une dissociation, une discordance, une rupture de l'unité psychique, un repli sur soi. Ce sont les symptômes de la **schizophrénie (10)**. La différence peut aussi être une appétence de l'autre considéré comme plus important que soi, c'est l'**altruiste** qui agit par désintéressement. Mais ce détachement de tout intérêt personnel peut se traduire par un goût pathologique de réparer les injustices ou de préserver les êtres chers par des actes criminels **(11)**.

La différence est une distinction et une discrimination, une chance et un risque. Le bénévolat, tel le Dieu Janus aux deux visages, doit être un subtil équilibre entre l'unique et le collectif, le but commun et l'acte personnel.

- (1) Définition du Trésor de la Langue Française (TLF).
- (2) Le discriminant est la fonction des coefficients d'une équation qui permet de déterminer le nombre de racines réelles et la condition pour qu'elle ait des racines doubles.
- (3) Le fait d'avoir créé l'expression *discrimination positive* prouve que *discrimination* sans qualificatif était un terme péjoratif (la *discrimination raciale* est toujours latente).
- (4) Le sens étymologique d'agrégé est précisément : « tirer du troupeau », du latin *gregs, gregis* « le troupeau ».
- (5) **Éteint** est tiré du supin *exstinctus* (de *exstinguere*), **instinct** de *instinctus* (de *instiguere*) et **stigmaté** est d'origine grecque. Ils sont issus de la racine indo-européenne **stig* qui a aussi généré **étiquette, tiquet et stick**.
- (6) La racine indo-européenne **ter/*tor* a aussi donné *tornos*, étymon de **tour**.
- (7) Le verbe latin *cernere* signifie « séparer ».
- (8) En 1831 le français a revivifié l'adjectif *sélect* (qui existait depuis 1654) grâce au mot britannique *select*. Le qualificatif est, depuis cette date, senti comme un anglicisme. Les dérivés (**sélectivement, sélectif, sélectionneur, sélecteur, sélectionniste...**) sont tous postérieurs à 1870.
- (9) Ces notions psychiatriques sont expliquées dans le *Dictionnaire de Psychiatrie* de Pierre Juillet (Paris, PUF, 2000). Voir v° *différenciation du soi, dissociation, schizophrénie, altruiste, trouble bipolaire*.
- (10) Rappelons que la **psychose bipolaire** est proche de la schizophrénie. Elle est marquée par une alternance d'accès aigus de manie euphorique et de dépression mélancolique chez le patient.
- (11) On peut citer les modèles littéraires de *Lorenzaccio* (il tue un tyran au nom de la démocratie) ou de *Médée* (elle tue ses enfants pour leur épargner des tourments).

Si vous souhaitez réagir à cet article : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Bonnes et mauvaises différences

Il existe de bonnes différences. Ce sont les disparités indispensables à l'espèce humaine qui servent à bâtir nos sociétés. Le besoin que nous avons les uns des autres les transforme en complémentarités. Grâce à elles se réalise ce que l'homme ne peut faire tout seul.

Il y a d'abord cette différence de personne à personne, cette dualité pourrions-nous dire, qui caractérise l'échange entre deux êtres. Elle est essentielle, car c'est elle qui nous identifie et définit nos rapports à autrui. Chacun possède un caractère, constituant ainsi son honneur, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « les choses à défendre et sa fierté ». Certains cultivent cette spécificité avec raison, car leur manière de vivre ne fait que présenter, soutenir et finalement protéger leur manière d'être. La faiblesse se fait force.

Cette spécificité est propre à chacun. Si une caractéristique change, toute la personne change tout comme son comportement et ses relations. Aristote affirmait que « l'individu se dit de multiples manières » (son nom, sa situation, sa profession, etc...). Il précisait que l'éthique pouvait malheureusement changer selon les circonstances. En conséquence, la connaissance quotidienne de ses proches ne peut relever que d'une observation attentive et objective sans préférence pour quiconque.

Et puis, il y a cette diversité d'ordre général. Elle concerne toute société. Dans la famille, ce sont les rôles attribués au père, à la mère et aux enfants. Dans une entreprise, ce sont les rapports entre la direction et les employés ou le directeur des ressources humaines. Dans le bénévolat, ce sont les positions des bénévoles, des donateurs et celle des bénéficiaires. On constate que l'identité de chacun est capitale, constitue une complémentarité indispensable, et non pas une opposition. Aussi parlera-t-on beaucoup plus de devoirs et d'obligations que de droits. Rappelons cette phrase de Antoine de Saint-Exupéry : « une civilisation repose sur ce qui est exigé des hommes, et non sur ce qui leur est fourni ».

Pour bien comprendre toutes ces différences, peut-être faut-il observer les ermites. Ces Pères de l'Eglise, esseulés dans le désert de Thébaidé en Egypte, ne recherchaient pas la compagnie des hommes, mais celle de l'Absolu. Ils avaient compris que les différences humaines comptent pour peu, et que, paradoxalement, un principe unificateur explique ces différences. Cette recherche de la Sagesse, que les Anciens nommaient « philosophie », est une alliance d'intelligence et de volonté. Elle comprend tout, résout tout, et redresse ce qui est tordu. Universelle, elle ne dépend pas de certains, mais de chacun. Les équations mathématiques de la science expérimentale ne résolvent pas tous les problèmes.

Mélangées les unes aux autres, bonnes et mauvaises différences sont parfois peu aisées à distinguer. Les bonnes sont brèves et fragiles, elles doivent être l'objet de tous nos soins. Les

mauvaises nous empêchent de vivre ensemble. Leur origine est parfois difficile à établir. Parfois inévitables et toujours regrettables, elles engendrent des conflits quand elles portent atteinte à cette identité personnelle en cherchant à aplanir les différences de chacun.

Cet ensemble de bonnes et mauvaises différences compose avec plus ou moins de bonheur toute vie en société. Nous sommes donc obligés de réfléchir sans cesse à cette complexité des relations humaines dans le but de simplifier, voire de supprimer certaines différences et d'en développer d'autres. En cette période de Nouvel An, nous pouvons méditer sur les personnages de la Crèche. Le rôle de chacun est parfaitement défini, d'où la justesse de leur position respective. L'effacement des Rois Mages devant l'Enfant-Jésus qui incarne la vie donne l'idée de cette société idéale où tout homme peut se reconnaître.

Si vous souhaitez réagir à cet article iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII

rive des invités

Dr Sylvie Thieblemont-Dollet, Maître de conférences HDR, Université Paul Verlaine-Metz et Dr Jean-Marc Dollet, Président de l'Association TURBULENCES (2)

« Bénévolat » dans la différence, la Maison du XXI^e siècle.

La Maison du XXI^e, établissement pilote de Saint-Dié-des-Vosges ouvert en 1995, accueille des enfants et des adultes atteints de handicaps très lourds, qui n'avaient pas trouvé d'accueil à la hauteur de leurs besoins éducatif, médical, social et interactionnel. Cette Maison est née de cet engagement grâce à la constitution de l'Association *Turbulences* (3). Plusieurs parents rêvaient d'un établissement qu'ils voulaient autre et qui appliquerait l'amendement Creton (4) en remettant en question ce qui existait (5). Il fallait changer le regard sur des enfants très différents, modifier les prises en charge classiques et proposer « mieux et autre chose ». Parents et citoyens, engagés pour cette cause, se sont enrôlés dans ce « combat » avec enthousiasme. Ils partaient du principe qu'il s'agissait d'une démarche légitime (6). Les autorités de tutelle contactées semblaient partager le même objectif (7).

L'engagement des adhérents de l'association et des sympathisants prend de l'ampleur auprès des citoyens de la ville. C'est pourquoi, lorsque la Maison du XXI^e siècle s'ouvre aux personnes atteintes de handicaps, elle accueille aussi ceux qui voulaient donner un peu de temps aux résidents et accepter *a contrario* que ces derniers leur offrent un peu de leur.

« **Bénévolat** » est un acte de générosité mais aussi un engagement civique qui soulève des questions d'ordre politique sur les rôles et fonctions de l'Etat et sur les nouvelles formes de participation à la chose publique des citoyens. Le « feuilletage des rôles » peut laisser perplexe : bénévoles, professionnels, professionnels bénévoles... Il est un aspect souvent occulté, celui du temps des personnes atteintes de handicap(s) pouvant se trouver dans la position de bénévoles sciemment ou non.

Des formations régulières et des temps de rencontre avec les professionnels de l'éducation spécialisée (travaillant au sein de l'établissement) sont offerts aux bénévoles qui participent temporairement ou régulièrement à la vie des résidents. Leur engagement est symbolisé par la signature d'une charte qui définit les rôles et fonctions des différents acteurs de l'établissement. Cet accord est loin d'être anodin : le bénévole est reconnu auprès des professionnels et des parents, quelles que soient la temporalité et la forme de sa tâche.

Le fondement du projet associatif révèle le flou des contours et des positionnements des uns par rapport aux autres. Il suffit de se promener dans la Maison du XXI^e siècle, installée au cœur de la ville, pour découvrir des situations parfois imprévues. Qui va chanter une chanson pour rendre l'atmosphère plus gaie, qui va dessiner et offrir sans contrepartie au bénévole de passage ce qu'il a réalisé, qui vient de temps à autre ou qui ne manquerait pour rien au monde de tenir son rôle de bénévole.

Changer les regards et mesurer ce que l'Autre, celui qui porte une différence, peut dévoiler, dire et témoigner est la perspective innovante et originale de ce bénévolat, qui pallie les carences en matière de sensibilisation du handicap auprès de tous les publics. Ce n'est plus

une utopie mais une forme d'être dans le monde qui permet, sans distinction de niveau de compétences, de se tourner ensemble vers l'avenir.

De nombreuses personnes restent seules face au handicap. Des mères voient grandir leur enfant handicapé avec angoisse, faute d'aide suffisante à l'âge adulte. Il y a urgence mais tout ne peut relever des bénévoles. Les institutions doivent répondre aux attentes des parents et des usagers, et assumer leur mission sans limite. Heureusement, les associations ou les collectifs proposent avec succès des projets pour pallier ces manques en « bénévolant ». Que les *rives del'iriv* portent ce message et perpétuent cet engagement pour ceux qui en ont besoin ! Car au-delà de l'aide apportée, le bénévole offre sa présence gaie, vive, colorée et amicale. Il apporte la vie !

- (1) Université Paul Verlaine-Metz, UFR Sciences Humaines et Arts, Centre de recherche sur les médiations, Ile du Saulcy, BP 30309, 57006 Metz Cedex 1.
- (2) TURBULENCES : 3, rue Pierre-Bérégovoy, BP 288, 88108 Saint-Dié-des-Vosges.
- (3) Car un enfant handicapé est une « turbulence », pour le moins assez déstabilisante et forte. C'est une association « loi 1901 ».
- (4) L'amendement Creton fut voté à l'unanimité par le Parlement le 20 décembre 1988 et promulgué au Journal Officiel du 13 janvier 1989 (article 22). Il complète l'article 6 de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées. Il prévoit notamment que les jeunes adultes handicapés peuvent être maintenus dans les établissements d'éducation spéciale au-delà de l'âge réglementaire s'ils ne peuvent être immédiatement admis dans les établissements pour adultes désignés par la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep).
- (5) Les lois étaient non adaptées, l'amendement Creton n'était pas appliqué, le lobby des psychiatres s'exerçait, etc..
- (6) Elle relève en effet des annexes XXIV et XXIV ter de la loi n°75-535 du 30 juin 1975. Ces annexes précisent que tous les moyens éducatifs et thérapeutiques doivent être mis en œuvre pour les enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et/ou une déficience intellectuelle, et ce en accord avec les familles.
- (7) Le 22 décembre 1989, l'Association *Turbulences* pense que cette maison d'accueil différente va se concrétiser au plus vite. Michel Creton obtient une lettre de François Mitterrand s'engageant personnellement, au nom de l'État et au nom de l'Europe, pour la mise en œuvre du projet expérimental et pilote de « La Maison du XXIe siècle ».

Si vous souhaitez réagir à cet article : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII

rive d'ailleurs - Belgique

Olivier Gaillard, directeur de Trans-Mission asbl, Cofondateur de la Plateforme pour le Service Citoyen, Entrepreneur Social 2007 Ashoka International.

Bénévoles belges, des citoyens en action !

Un million cinq cent mille personnes, soit près de 17% de la population belge, est bénévole. Le secteur associatif belge représente 5% du PIB de la Belgique. Un récent sondage sur le bénévolat en Belgique, réalisé par La Loterie Nationale, révèle que 56% des jeunes de moins de 25 ans se sont impliqués dans des projets lors des 12 derniers mois. Ces jeunes sont d'autant plus motivés qu'ils ont du temps mais peu d'argent et que pour eux la solidarité est une valeur primordiale. La nouvelle loi sur le volontariat leur donne désormais des droits et devoirs mais surtout une reconnaissance de leur statut et un possible soutien financier dans leurs actions.

Les jeunes sont effrayés par l'entrée dans la vie active, d'autant plus que le marché du travail est perçu comme un obstacle à leurs rêves, l'emploi rémunéré serait une contrainte. Or de nombreux postes sont créés dans le monde non marchand : il est envisageable d'allier travail et engagement citoyen. Il est effrayant de lire que pour la majorité, pouvoir réaliser son rêve est utopique.

Le sondage « Jeunes et citoyenneté » réalisé en 2006 par Trans-Mission, a révélé le désir des jeunes d'entreprendre dans le champ social et d'être des citoyens actifs. Mais de nombreux freins bloquent cet élan généreux. Il faudra mettre en oeuvre un « baromètre citoyen » pour mesurer l'implication et le désir des jeunes de s'impliquer.

L'envie de passer à l'action des jeunes a été mise en évidence dans le sondage. 70% d'entre eux veulent réaliser un projet citoyen et 12% en ont réalisé un ! Notons qu'un projet citoyen était défini comme « la participation active et responsable à l'amélioration de son environnement local ou mondial ». Il est important d'aider les jeunes en leur offrant des espaces qui favorisent leur engagement et de les y « outiller » en fin de scolarité, avant de rentrer sur le marché de l'emploi.

Les compétences acquises doivent être reconnues. A ce titre, un passeport citoyen a été lancé en 2006. Validé par de nombreux professionnels, il est en phase de diffusion. Actuellement, les compétences développées dans le projet citoyen sont reconnues au niveau européen, mais aucune reconnaissance n'est donnée lorsque l'action est menée au niveau local. Or, les jeunes veulent agir à ce niveau et les employeurs (marchands, non marchands et publics) qu'ils soient sensibilisés aux réalités du monde qui les entourent.

Différents événements de sensibilisation existent, comme les festivals et salons thématiques, mais aucun n'ont pour but de montrer l'ensemble des possibilités du bénévolat. De nombreux sites internet abordent ce thème mais sous un seul aspect. Ainsi la coopération au développement, l'emploi dans le social sont traités mais aucun ne développe toutes les facettes de l'engagement. Les outils d'accompagnement pour des projets sociaux existent sur des

thèmes précis, avec des méthodologies différentes -bourses, formations- mais aucun ne propose de véritable éventail ni de système de parrainage.

Trans-Mission est cette interface qui propose depuis plus de 10 ans le *FLASH*, Forum pour L'Action Sociale et Humanitaire. D'ici novembre 2008, un portail citoyen sera mis en place, de même qu'un programme d'accompagnement pour les montages de projet. La Plate-forme pour le Service Citoyen a été récemment fondée car c'est un enjeu majeur que ce soit pour les pouvoirs publics mais aussi pour toutes les structures d'accueil en Belgique. Aujourd'hui, de nombreux jeunes en phase de décrochage (chômage ou phase de questionnement) pourraient bénéficier d'une aide pour s'impliquer de 3 à 12 mois dans une action menée au monde de la collectivité.

Le bénévolat représente un nombre d'emplois-temps non négligeable qui pourrait générer des postes. Preuve de l'intérêt croissant de ce secteur en Belgique, un organe de contrôle lié à la Fédération des Entreprises de Belgique, nommé *Excellence for non profit*, a été fondé. Il a pour but de centraliser l'information sur le bénévolat ainsi que de soutenir des initiatives émergentes. D'autre part, *Citizenjobs*, le premier salon des métiers du secteur non-marchand s'est déroulé en octobre 2007 à Bruxelles. Cet intérêt croissant nous incite à donner aux jeunes l'occasion de prendre une place dans la société et de donner du sens à leur vie. Ne ratons pas ce tournant important !

Si vous souhaitez réagir à cet article : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII

Actualités de l'iriv de septembre à décembre 2007

Interventions et travaux de l'IRIV

Han Université, conférence finale du Projet "VPL 2", Nijmegen, 12 au 14 septembre 2007

Cette conférence hollandaise clôturait le projet *Valoriser l'apprentissage non formel et informel (Valuation of Prior Learning, VPL)*, initié par la Han University (Pays-Bas) en 2005, soutenu par la Commission européenne dans le cadre d'un projet pilote Leonardo da Vinci. Onze pays ont été associés: les Pays-Bas, l'Allemagne, Chypre, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la République Tchèque et le Royaume-Uni. Le projet VPL 2 concerne l'éducation et la formation tout au long de la vie. L'enjeu est de valoriser toutes les compétences sur le marché du travail en prenant en compte l'ensemble du potentiel humain: dans les secteurs marchand (entreprise), non marchand (les hôpitaux) et bénévole. La conférence finale a rappelé le travail réalisé et a présenté la publication d'un ouvrage. Le prix du meilleur exemple de bonne pratique a été attribué à la Suède pour la valorisation des acquis d'infirmières ; le deuxième prix au projet français développé par Aria sur la Valorisation des acquis de l'expérience bénévole. Des experts de l'éducation et la formation tout au long de la vie sont venus présenter les perspectives en Europe : pour la Commission européenne, pour les pays de l'OCDE.

Pour en savoir plus sur le projet: www.vpl4.eu

ANPE, comités de pilotage du Projet "Mitec", Paris, 5 octobre, 8 novembre, 5 décembre 2007

L'Iriv travaille depuis 2006 avec l'ANPE sur un projet pour la Mobilité Intersectorielle et Transnationale pour l'Egalité des Chances (MITEC). Plusieurs partenaires ont été associés: le CCFP et Uniformation pour les bénévoles (avec la participation des AVF et du Secours populaire), EDF et GNC-UMIH pour les expatriés (avec une participation de Résonances humanitaires), la DRDJS d'Ile de France, l'INSEP et le CROSIF pour les sportifs de haut niveau. Le projet MITEC pour objet de proposer un outil de navigation professionnelle pour les bénévoles, les expatriés et les sportifs de haut niveau, dont les expériences professionnelles atypiques sont parfois des handicaps sur le marché du travail.

Trois comités de pilotage se sont tenus depuis septembre 2007 (5 octobre, 8 novembre et 5 décembre) pour expliquer les enjeux de la numérisation de l'outil de navigation professionnelle nécessaire à l'expérimentation, préciser le cahier des charges et sélectionner le prestataire pour le développement informatique de l'outil Mitec.

Pour en savoir plus sur le projet: www.mitec.biz

Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron, Séminaire "Initiatives Jeunes", Rodez (Aveyron), vendredi 23 novembre 2007

A l'occasion du dixième anniversaire du dispositif "Aveyron Jeunes Initiatives Responsabilités (AJIR)", la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports a organisé une journée de soutien à l'Initiative des Jeunes. La présidente de l'Iriv est intervenue sur les deux bilans tirés de ces dix années d'un dispositif qui a fait sa preuve (en moyenne 12 projets

sélectionnés et financés par an) : auprès des jeunes et auprès des accompagnateurs. Bénédicte Halba a développé les étapes et les enjeux du montage d'un projet, à partir de l'expérience des dix années de l'Iriv. Le contexte, le public et le partenariat sont des éléments clés pour mener à bien un projet qu'il soit local, départemental ou européen. Elle a notamment insisté sur deux aspects : la nécessité de pouvoir transférer l'expérience des lauréats aux futurs candidats du dispositif, l'opportunité de pouvoir donner des suites européennes, par le biais de programmes proposés aux jeunes (Jeunesse pour l'Europe mais aussi Leonardo da Vinci).

Mairie de La Roche sur Yon, Séminaire "Recruter des bénévoles", La Roche sur Yon (Vendée), samedi 1er décembre 2007

Dans le cadre du programme de formation proposé par la Mairie de La Roche sur Yon pour ses associations, un séminaire a été proposé sur le thème du recrutement des bénévoles, enjeu crucial pour toutes les associations. Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV, a rappelé les enjeux d'une action de recrutement : recenser les besoins, proposer un profil de poste, sélectionner le canal le plus approprié. Elle a précisé l'évolution de la population bénévole depuis le début des années 90. Elle a donné des exemples concrets de campagne de recrutement de bénévoles auxquels elle a participé. Les stagiaires ont fait part de leurs expériences respectives. Les stagiaires ont travaillé sur des cas pratiques.

Universita Guglielmo Marconi, 1er séminaire européen du Projet "TIPS", Rome, 6 & 7 décembre 2007

Ce projet a été initié par un consortium italien de l'Université ouverte Guglielmo Marconi. Il réunit 5 pays : l'Italie (leader) avec *For.com* et *Gruppo Pragma* ; l'Autriche avec *Auxilium* ; la France avec Iriv, la Grèce avec *Hellenic Open University* et la Pologne avec *l'Université européenne Tischner*. Le projet TIPS a pour objet de proposer un cours de formation professionnelle à distance (*t-learning*) aux médiateurs interculturels qui travaillent avec les migrants et minorités ethniques. Cette première réunion avait pour objet de présenter chacun des partenaires et leurs compétences dans le champ de l'Education et la formation tout au long de la vie et des Migrants.

Pour en savoir plus sur le projet: <http://www.forcom.it>

CDOS des Yvelines, "Valoriser et valider les acquis de l'expérience pour les bénévoles et les éducateurs", Neauphle Le Château (Yvelines), 10 décembre 2007.

Cette conférence était organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines dans le cadre de ses conférences-débats, organisées avec le soutien du Conseil général des Yvelines. La présidente de l'Iriv a rappelé le cadre de la VAE (loi de 2002) et la spécificité de la VAEB. Elle a présenté les résultats du projet européen primé à Helsinki en décembre 2006 et a évoqué le projet MITEC qui associe bénévoles, sportifs de haut niveau et expatriés.

Pour en savoir plus sur les deux projets: www.eEuropeassociations.net et www.mitec.biz

Universé Paris V- René Descartes, séminaire de Roger Sue, "Lien social & Vie associative", Paris, 18 décembre 2007

Ce séminaire est destiné à faire réfléchir des étudiants de Master et Doctorat sur toutes les facettes et les enjeux de la vie associative en France et dans le monde. Roger Sue, professeur à l'Université de Paris V et Jean-Michel Peter, chercheur au Cerlis (Centre de recherche sur les liens sociaux) ont invité Bénédicte Halba à intervenir sur les développements associatifs en France et en Europe. La présidente de l'Iriv a évoqué : l'environnement économique et sociologique du bénévolat en France et en Europe ; la création et le développement associatif en France et en Europe ; les raisons du dynamisme associatif et l'actualité des valeurs de l'"associationnisme". Elle a plus particulièrement insisté sur les enjeux des compétences développées et acquises dans le cadre d'un bénévolat ou d'un volontariat : du capital humain au capital social.

Pour en savoir plus: www.univ-paris5.fr

L'Iriv dans les médias

Groupe des Ecoles Nationales de l'Economie et de la Statistique (GENES), décembre 2007

Site Internet des écoles de formation de l'INSEE. Présentation des parutions de la Documentation française.

Pour plus d'infos : <http://genes.bibli.fr/>

Objectif culture, décembre 2007

Plateforme consacrée aux réseaux d'informations, à l'emploi et à la veille informative dans les secteurs de la culture et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Créé en 2005, le site objectif-culture.com est une initiative associative qui mise sur le développement d'un Internet favorisant la mise en réseau des savoirs et des compétences. Présentation de la dernière parution de la Documentation française

Pour plus d'infos : <http://www.objectif-culture.com/>

La Nouvelle République dimanche, 7 octobre 2007

Pourquoi faire du bénévolat ? Interview de la Présidente de l'Iriv par Nolwenn Weiler. Présentation du dernier ouvrage de Bénédicte Halba publié en décembre 2006 aux éditions De Boeck "Gestion du bénévolat et du volontariat"

Pour plus d'infos <http://universite.deboeck.com/> ; <http://www.lanouvellerepublique.fr/>

Ecole centrale de Marseille, octobre 2007

Références à la dernière parution de la Documentation française.

Pour plus d'infos : <http://www.ec-marseille.fr/>

Association pour le Volontariat, septembre 2007

Présentation du dernier ouvrage de Bénédicte Halba publié en décembre 2006 aux éditions De Boeck "Gestion du bénévolat et du volontariat"

Pour plus d'infos : <http://universite.deboeck.com/> ; <http://www.volontariat.be/>

Coordination Sud, septembre 2007

Présentation du dernier ouvrage de Bénédicte Halba *Gestion du bénévolat et du volontariat* publié en décembre 2006 aux éditions De Boeck .

Pour plus d'infos : <http://universite.deboeck.com/> ; www.coordinationsud.org

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVIII